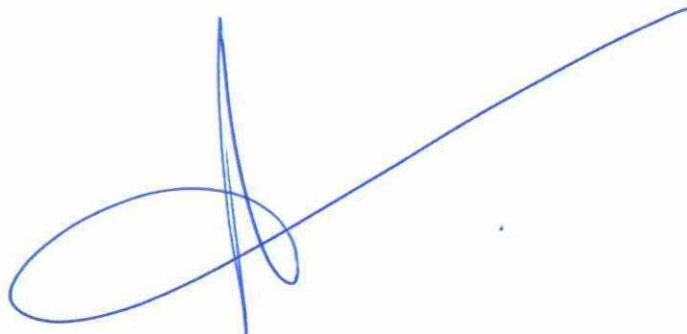


FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG Audit

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a long diagonal stroke extending upwards and to the right.

Bouygues Immobilier

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

FORVIS MAZARS SA

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de €
8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Bouygues Immobilier

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Bouygues Immobilier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bouygues Immobilier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, autres titres immobilisés et créances immobilisées sont évalués selon les modalités décrites dans la section « Immobilisations financières » de la note « Méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont notamment consisté à vérifier la cohérence des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les éléments prévisionnels considérés par votre société, à apprécier la réalisation des objectifs passés et à revoir les calculs des valeurs d'utilité ainsi que des dépréciations constituées par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Le chiffre d'affaires et les résultats à l'avancement sont reconnus selon les modalités décrites dans la section « Comptabilisation du résultat des opérations immobilières » de la note « Méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison et des mesures de détermination de l'avancement réalisées par votre société. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, et à évaluer les principaux contrôles mis en œuvre par votre société pour mesurer les résultats à terminaison. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues et des évaluations des résultats à l'avancement qui en résultent.

Les provisions pour risques et charges ont été évaluées conformément aux règles et méthodes décrites dans la section « Provisions pour risques et charges » de la note « Méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est notamment fondée sur l'examen de la situation et des hypothèses qui sous-tendent leur évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Marc Deslandes

Johanna Darmon

Nicolas Pfeuty

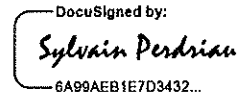
Sylvain Perdriau

Signé par :

B64727F40CAC4D4... 24A22C67BB6418...

Signed by:

DFA0B675526949E...

DocuSigned by:

6A99AEB1E7D3432...



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

BOUYGUES IMMOBILIER

**COMPTES ANNUELS
au 31/12/2024**

**Siège social : 3 BOULEVARD GALLIENI 92445 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
SIRET : 56209154601009**

Version du 01/04/2025 - Code Société : 000530

Sommaire

Bilan - Actif.....	3	
Bilan - Passif.....	4	
Compte de résultat.....	5	
Annexes aux comptes annuels.....	7	
Faits caractéristiques de l'exercice.....	8	
Règles et méthodes comptables.....	9	
Immobilisations.....	14	
Amortissements.....	15	
Etats des échéances des créances et des dettes.....	16	
Charges et produits constatés d'avance, produits à recevoir et charges à payer.....	17	
Composition du capital social de la société.....	19	
Variation des capitaux propres.....	19	
Provisions inscrites au Bilan.....	20	
Opérations sur les instruments financiers de couverture.....	21	
Engagements donnés hors bilan.....	22	
Engagements reçus hors bilan.....	23	
Résultat exceptionnel.....	24	
Répartition du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	24	
Variation de l'assiette d'impôts différés.....	24	
Effectif moyen employé pendant l'exercice.....	25	
Rémunérations des organes d'administration et de direction.....	25	
Liste des filiales (paysage)2.....	26	
Liste des filiales (paysage)3.....	27	ou 28 pour BI SAS
Quotes-parts de résultats faits en commun.....		

Bilan actif

Montants en euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	58 886 240	56 149 989	2 736 251	7 994 079
Fonds commercial (1)	1 687 543	1 660 300	27 243	39 133
Autres immobilisations incorporelles	502 263	0	502 263	64 343
Avances sur immobilisations incorporelles	9 030	0	9 030	9 030
TOTAL Immobilisations incorporelles	61 085 076	57 810 289	3 274 787	8 106 585
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	49 114 111	41 645 903	7 468 208	10 207 349
Immobilisations en cours	16 271	0	16 271	50 988
Avances et acomptes	2 070	0	2 070	9 342
TOTAL immobilisations corporelles	49 132 452	41 645 903	7 486 550	10 267 679
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	243 793 163	118 640 357	125 152 806	126 173 102
Créances rattachées à des participations (2)	257 554 122	0	257 554 122	255 086 167
Autres titres immobilisés	5 403	0	5 403	5 403
Prêts (2)	944 637	0	944 637	944 637
Autres immobilisations financières (2)	4 542 056	0	4 542 056	4 702 305
TOTAL Immobilisations financières	506 839 380	118 640 357	388 199 024	386 911 613
Total Actif Immobilisé (II)	617 056 909	218 096 548	398 960 361	405 285 878
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	783 198 946	61 600 035	721 598 911	743 190 196
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	33 944 280	2 318 032	31 626 248	27 555 524
Marchandises	1 605 839	1 555 001	50 838	50 838
TOTAL Stock	818 749 065	65 473 067	753 275 998	770 796 559
Avances et acomptes versés sur commandes	9 281 145	0	9 281 145	13 840 365
Clients et comptes rattachés (3)	1 000 982 359	4 013 339	996 969 020	1 105 795 440
Autres créances (3)	416 519 031	32 073 162	384 445 869	317 481 852
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 426 782 535	36 086 501	1 390 696 034	1 437 117 657
Valeurs mobilières de placement (4)	0	0	0	0
dont actions propres:	0	0	0	0
Disponibilités	11 045 161	0	11 045 161	41 968 155
TOTAL Disponibilités	11 045 161	0	11 045 161	41 968 155
Charges constatées d'avance (3)	2 660 413	0	2 660 413	3 793 544
Total Actif Circulant (III)	2 259 237 174	101 559 569	2 157 677 605	2 253 675 914
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Écarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	2 876 294 083	319 656 117	2 556 637 966	2 658 961 792

(1) Dont droit au bail 53 500 53 500

(2) Dont à moins d'un an 0 0

(3) Dont à plus d'un an 5 745 5 745

(4) Dont instruments financiers 0 0

Bilan passif

Montants en euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé : 138 577 320	138 577 320	138 577 320
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	175 546 497	175 546 497
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale (2)	13 857 732	13 857 732
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées (2) dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	7 792 775	7 792 775
TOTAL Réserves	21 650 507	21 650 507
Report à nouveau	112 660 331	132 476 557
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-80 462 682	-19 816 227
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	2 332	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	367 974 305	448 434 655
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	98 261 319	77 121 903
Provisions pour charges	246 716 672	276 798 942
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	344 977 991	353 920 845
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	0	746 829
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	1 026 814	269 386
TOTAL Dettes financières (3)	1 026 814	1 016 215
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 272 422	14 200 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	376 807 225	492 200 894
Dettes fiscales et sociales	160 524 528	205 089 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	321 354	262 578
Autres dettes	550 885 688	342 039 843
TOTAL Dettes d'exploitation (3)	1 107 811 218	1 053 792 565
Produits constatés d'avance (3)	734 170 997	801 651 801
TOTAL DETTES (IV)	1 843 009 029	1 856 460 581
Ecart de conversion Passif (V)	676 641	145 711
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	2 556 637 966	2 658 961 792

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	0	0
(2) Dont réserves réglementées des plus-values à LT	0	0
(3) Dont dettes à moins d'un an	1 812 576 748	1 840 850 936
(4) Dont instruments financiers	0	0

Résultat de l'exercice en centimes : -80 462 681,69

Compte de résultat

Montants en euros

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	Total	Total
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	1 075 146 772	0	1 075 146 772	1 388 588 936
Production vendue services	60 149 800	836 053	60 985 853	68 563 908
Chiffres d'affaires nets (1)	1 135 296 572	836 053	1 136 132 625	1 457 152 844
Production stockée			-4 201 411	-149 547 884
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			105 956	1 999 795
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			160 581 373	209 282 066
Autres produits			813 739	880 055
Total des produits d'exploitation (I)			1 293 432 281	1 519 766 875
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			162 686 034	118 117 825
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes (2)			878 528 890	1 062 901 450
Impôts, taxes et versements assimilés			34 063 359	24 915 069
Salaires et traitements			98 128 578	106 955 548
Charges sociales			38 426 173	53 876 018
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	8 718 673	9 224 766
		Dotations aux provisions	11 890	5 945
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	50 391 512	22 526 549
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	120 581 246	115 922 267
Autres charges			686 625	493 013
Total des charges d'exploitation (II)			1 392 202 979	1 514 938 451
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-98 770 698	4 828 424
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			55 412 682	20 848 737
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			15 479 222	8 258 278
Produits financiers de participations			411 052	6 178 421
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés (3)			20 042 441	14 956 700
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 483 870	1 605 337
Différences positives de change			3 788	2 828
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			22 941 150	22 743 285
Dotations financières aux amortissements et provisions			19 666 709	36 525 027
Intérêts et charges assimilées (4)			25 560 317	24 050 241
Différences négatives de change			36 024	18 576
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			45 263 049	60 593 844
RÉSULTAT FINANCIER			-22 321 899	-37 850 557
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-81 158 937	-20 431 674

Compte de résultat

Montants en euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 546 636	1 511 583
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 622	3 995 984
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	2 549 258	5 507 568
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	439 594	121 860
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	548 941	5 081 416
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 191 146	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 179 681	5 203 276
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	369 577	304 291
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-326 679	-311 156
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 374 335 571	1 568 866 465
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 454 798 253	1 588 682 692
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-80 462 682	-19 816 227
(1) dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	836 053	1 228 552
(2) dont crédit-bail immobilier	0	0
(2) dont achats de sous-traitance	652 259 328	787 886 111
(3) dont produits concernant les entreprises liées	14 245 349	10 239 705
(4) dont intérêts concernant des entreprises liées	17 890 263	12 766 809

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

BOUYGUES IMMOBILIER

Faits caractéristiques de l'exercice

Sur 2024, le chiffre d'affaires Logement est en baisse de 22 % à 1 120 M€ comparativement à un chiffre d'affaires de 1 443 M€ sur 2023.

Bouygues Immobilier présente une activité tertiaire en légère hausse et affiche un chiffre d'affaires de 16 M€ comparativement à 14 M€ sur l'année 2023.

En date du 29 octobre 2024, la société Bouygues Immobilier SAS a été transformée en SA par conseil d'administration.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis suivant les méthodes comptables résultant de la réglementation en vigueur de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes d'évaluation

Choix comptables et estimations dans l'évaluation de certains actifs, passifs, produits et charges

Afin de préparer les états financiers conformément aux normes, des estimations et des hypothèses ont parfois été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

A ce titre, sont essentiellement concernées :

- l'évolution des marges à terminaison des programmes, notamment les hypothèses commerciales (rythme de commercialisation, prix de vente...)
- la valorisation des fonciers en stocks

Immobilisations incorporelles

Les dépenses sont inscrites en comptabilité selon la méthode du coût historique.

Les logiciels informatiques, acquis à des tiers ou développés, dont la valeur est égale ou supérieure à 1 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, ils sont amortis linéairement, prorata temporis :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels spécifiques métier, gestion, comptabilité, paie	Linéaire	5 ans
Autres logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois

La production immobilisée est comptabilisée à son coût de production.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont passées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, ou augmentent sa durée de vie.

L'amortissement est pratiqué sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif.

La valeur amortissable correspond au coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle estimée.

La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet inflation), après déduction des coûts de sortie attendus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Taux
Installations générales	Linéaire	10%
Matériel de transport	Linéaire	25%
Matériel de bureau	Linéaire	20%
Matériel informatique	Linéaire	33,33%
Mobilier de bureau	Linéaire	10%

Les amortissements pratiqués correspondent, compte tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

Immobilisations financières

Titres de participation et autres titres immobilisés :

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition non représentatifs d'une valeur vénale en sont exclus, et sont comptabilisés en charges.

Valorisation des titres de participation :

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs (cours de bourse pour les sociétés cotées, capitaux propres, rentabilité), d'éléments prévisionnels (conjoncture économique, perspectives de rentabilité) ou de tous autres éléments représentatifs de la valeur réelle des titres détenus. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée entre les deux termes retenus.

Créances immobilisées :

Les créances immobilisées figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

Stocks et en-cours

Les valeurs d'exploitation comprennent les terrains destinés, soit à la vente, soit à la construction et les travaux en-cours.

Les travaux en-cours ont été évalués à leur coût de production. Ils comprennent principalement des coûts relatifs à des ventes en l'état futur d'achèvement. Les frais financiers sont pris en charges dans l'exercice de leur réalisation et sont exclus des charges affectées aux travaux en cours.

En cas de risques, une dépréciation est constatée par référence à la valeur vénale des stocks et en-cours de production.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des litiges et de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Provisions pour dépréciations

Ces provisions traduisent la constatation en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice (situation financière de certains clients, état du marché et perspectives de ventes, etc...).

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements, survenus ou en cours, rendent probables.

Elles comprennent notamment :

- Les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales dues par la société sur les ouvrages vendus, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restent à la charge de l'entreprise ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon les données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.
Une étude sur nos méthodes d'évaluation de nos provisions SAV nous a amené à reconsidérer son calcul en 2015.
- Les provisions pour perte à terminaison concernent les opérations immobilières en cours, qui sont évaluées opération par opération, sans compensation.
- Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités de la société.
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés : dans leur ensemble, les redressements fiscaux font l'objet de provisions appropriées, dotées au compte de résultat. Ces redressements figurent en dettes non financières ou en provisions pour risques.
- Les provisions pour autres risques, qui concernent essentiellement des garanties locatives et des garanties de passif, et des risques au titre de recours contentieux sur des permis de construire obtenus.

L'engagement de départ en retraite est calculée selon la méthode rétrospective des droits projetés à la date de départ en retraite (calculée sur la base du salaire et des droits de fin de carrière). Les reprises sur la période d'activité ne tiennent compte que des seuls départs volontaires.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées sur la base conventionnelle et tiennent compte :

- du classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté
- du turn-over déterminé en fonction de la tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelles
- des salaires et appointements moyens, majorés du coefficient de charges sociales patronales en vigueur
- d'un calcul d'espérance de vie par référence aux tables de survie
- d'un taux d'actualisation et de valorisation annuel, déterminé au 31 décembre de chaque exercice

Conformément à la recommandation du CNC 2003 R.01 du 1er avril 2003, et à l'avis du Comité d'Urgence du CNC 2004 - A du 21 janvier 2004, l'incidence de la modification des droits issus des nouvelles conventions collectives nationales des cadres et ETAM du BTP à effet respectivement du 1er janvier 2005 et du 1er juillet 2007 est progressivement rapportée aux résultats sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

Les provisions pour médailles d'ancienneté * : les engagements couverts par ces provisions sont également évalués sur la base d'un calcul actuariel.

Les provisions pour autres charges : en particulier, les provisions pour charges de personnel (rémunérations variables et intéressement).

** Ces provisions ont été constituées conformément à l'avis du CNC du 25 mars 2004, approuvant la modification du Règlement 99.02 visant à rendre obligatoire, à compter de l'exercice 2004, les provisionnements des médaillés du travail dans les comptes individuels.*

Produits constatés d'avance

Dans le cadre de l'activité de promotion immobilière, les ventes en l'état futur d'achèvement constatées par acte notarié sont comptabilisées en produits constatés d'avance. Le chiffre d'affaires afférent est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des opérations immobilières.

Comptabilisation du résultat des opérations immobilières

Le chiffre d'affaires et le résultat de l'ensemble des opérations immobilières sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours
- vente notariée, ou contrat de promotion, signé(e) avec l'investisseur
- marché de travaux signé avec l'entrepreneur (ordre de service donné)

Le taux d'avancement est déterminé sur la base de la charge foncière et des coûts travaux comptabilisés par rapport à la charge foncière et les coûts travaux prévisionnels de l'opération.

A compter du 1er janvier 2018, le groupe a choisi pour la détermination du taux d'avancement de ses opérations, d'intégrer les coûts liés au foncier afin de refléter au plus juste l'appréciation de l'économie de ses opérations.

Des provisions pour finition de programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement ; les dépenses résiduelles des opérations livrées figurent également en "provisions pour finition de programmes".

L'ensemble des charges financières liées aux opérations immobilières en cours ou terminées sont prises en charge dans l'exercice de leur engagement.

Les coûts de structures y compris la force de vente et l'ensemble des charges de publicité sont traités en charges de période.

Instruments financiers de couverture

Afin de limiter l'incidence des cours de change et des taux d'intérêts sur son compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants :

- achats et ventes à terme de devises, swaps de devises dans le cadre de la couverture du risque de change
- swaps de taux d'intérêt, achats de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux

Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'une vigilance particulière et d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle de la Société.

Consolidation

BOUYGUES IMMOBILIER S.A (SIRET n° : 562 091 546 01009), dont le siège social est au 3 boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux, en qualité de société-mère de sous-groupe, établit des comptes consolidés.

Par ailleurs, les comptes de BOUYGUES IMMOBILIER S.A sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe BOUYGUES (dont la société tête de groupe est BOUYGUES S.A. (SIRET n° : 572 015 246 00216) sise au 32 avenue Hoche 75008 Paris).

Intégration fiscale

Les éléments du résultat fiscal de la société sont inclus dans le résultat fiscal de la société **BOUYGUES S.A.** (régime fiscal des groupes de sociétés). Chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt étant appréhendée par la société-mère.

Immobilisations

Montants en milliers d'euros

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		60 657	0	502	0	74	61 085
Terrains		0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	26 523	0	600	0	764	26 359
	Matériel de transport	45	0	9	0	0	54
	Matériel de bureau et mobilier informatique	23 656	0	148	0	1 103	22 701
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		51	0	306	0	341	16
Avances et acomptes		9	0	0	0	7	2
TOTAL (III)		50 284	0	1 063	0	2 214	49 132
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		496 650	0	48 348	0	43 650	501 347
Autres titres immobilisés		5	0	0	0	0	5
Prêts et autres immobilisations financières		5 647	0	627	0	788	5 487
TOTAL (IV)		502 302	0	48 975	0	44 438	506 839
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		613 243	0	50 540	0	46 727	617 057

Amortissements

Montants en milliers d'euros

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		50 902	5 258	10	56 150
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres Immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	19 658	2 360	738	21 281
	Matériel de transport	45	2	0	47
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 313	1 099	1 093	20 318
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		40 016	3 461	1 831	41 646
TOTAL GENERAL (I + II + III)		90 918	8 719	1 841	97 796

Etats des échéances des créances et des dettes

Montants en milliers d'euros

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	257 554	0	257 554
Prêts	945	0	945
Autres immos financières	4 542	0	4 542
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	263 041	0	263 041
Clients douteux ou litigieux	4 554	4 554	0
Autres créances clients	996 428	996 428	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 424	1 424	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	518	518	0
Impôts sur les bénéfices	970	970	0
Taxe sur la valeur ajoutée	62 977	62 977	0
Autres impôts	730	730	0
Etat - divers	1 255	1 255	0
Groupes et associés	304 012	304 012	0
Débiteurs divers	44 634	44 629	6
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	1 417 501	1 417 496	6
Charges constatées d'avance	2 660	2 660	0
TOTAL DES CREANCES	1 683 203	1 420 156	263 047

Montants en milliers d'euros

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	1 027	1 027	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	376 807	366 062	10 745	0
Personnel et comptes rattachés	26 860	26 860	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 597	9 597	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	115 207	115 207	0	0
Obligations cautionnées	0	0	0	0
Autres impôts	8 860	8 911	-50	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	321	241	80	0
Groupes et associés	541 601	541 601	0	0
Autres dettes	9 285	8 900	385	0
Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	734 171	734 171	0	0
TOTAL DES DETTES	1 823 737	1 812 577	11 160	0

Charges constatées d'avance

Montants en milliers d'euros

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Achats non stockés	7		
Achats de sous-traitance	0		
Crédit-bail	0		
Loyers et charges locatives	1 647		
Contrats d'entretien	626		
Primes d'assurances	0		
Abonnements	0		
Achats de services extérieurs	381		
Impôts et taxes	0		
Charges de personnel	0		
Financiers		0	
TOTAL	2 661	0	0
TOTAL GENERAL	2 661		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Production vendue	728 089		
Prestations de services	1 463		
Autres produits	4 619		
Financiers		0	
TOTAL	734 171	0	0
TOTAL GENERAL	734 171		

Charges à payer

Montants en milliers d'euros

Charges à payer	Total de la rubrique	dont charges à payer
Dettes financières	1 027	0
Dettes d'exploitation :		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 272	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	376 807	233 830
Dettes fiscales et sociales	160 525	28 935
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	321	80
Autres dettes	550 886	15 357
TOTAL	1 108 838	278 202

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Total de la rubrique	dont produits à recevoir
Immobilisations financières	506 839	0
Créances d'exploitation :		
Créances clients et comptes rattachés	1 000 982	12 603
Personnel et comptes rattachés	1 424	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	518	154
Etat et autres collectivités publiques	65 931	1 255
Autres créances	348 646	55 756
Valeurs mobilières de placement et instruments financiers	0	0
Disponibilités	11 045	
TOTAL	1 935 386	69 768

Composition du capital social de la société

en euros

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Nombre d'actions *	90 930			90 930	1 524,00

* Répartition du capital : 99,99 % détenu par Bouygues SA et 0,01% par la société SFPG.

Variation des capitaux propres

Montants en milliers d'euros

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	138 577						138 577
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	175 546						175 546
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	13 858						13 858
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	7 793						7 793
Report à nouveau	132 477			0	-19 816		112 660
Résultat de l'exercice	-19 816	-80 463	-19 816				-80 463
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0	2					2
TOTAL CAPITAUX PROPRES	448 435	-80 461	-19 816	0	-19 816	0	367 974

Provisions inscrites au Bilan

Montants en milliers d'euros

Nature des provisions	Début de l'exercice	TUP ou changement de méthode	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions réglementées	0		2	0	2
Provisions pour risques (1)	77 122		38 339	17 200	98 261
Provisions pour charges (2) (3) (4)	276 799		99 122	129 204	246 717
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	117 039		3 987	726	120 301
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	65 713		50 392	14 545	101 560
TOTAL	536 673	0	191 842	161 675	566 841
Dont dotations et reprises d'exploitation			170 984	159 191	
Dont dotations et reprises financières			19 667	2 484	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			1 191	0	
(1) dont reprises de provisions utilisées				6 196	
(1) dont reprises de provisions annulées				11 004	
(2) dont reprises de provisions utilisées				111 259	
(2) dont reprises de provisions annulées				17 945	
(3) dont provisions pour indemnités de fin de carrière	13 326		28	1 937	11 417
(4) méthodes et hypothèses retenues pour le calcul de la provision d'indemnité de fin de carrière : - indemnité conventionnelle et bénévole en usage dans l'entreprise - engagement mis en harmonie avec les dispositions contenues dans la loi du 30 juillet 1987 et celles de la loi de finance de 1968 : - droit acquis au 31 décembre 2024 - classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté. - salaires mensuels moyens au 31 décembre 2024 de chaque groupe, majorés du coefficient de charges sociales patronales en vigueur. - actualisation :  0,004% - le taux de rotation moyen du personnel a été calculé à partir de la moyenne des sorties des exercices :  2020 à 2024 - espérance de vie par référence aux tables INSEE 2012-2014					

Commentaires portant sur les provisions significatives

Provisions pour litiges clients

Aucune information n'est donnée à ce titre, car elle serait susceptible de porter préjudice, dans le cadre de contentieux en cours.

Provisions pour risques filiales

Les risques de pertes sur participations sont provisionnés dans le cadre de sociétés de capitaux (ou de personnes, n'optant pas pour la remontée automatique de leur résultat chez les associés) à raison de leur situation nette négative lorsque leurs perspectives d'activité et de résultats futurs ne permettent pas de démontrer une réelle capacité de redressement à court terme et moyen terme.

Au 31 décembre 2024, les provisions constituées à ce titre s'élèvent à 41 M€ et portent principalement sur les filiales européennes.

Autres provisions pour risques

Ce poste est constitué de provisions pour risques diverses relatives notamment à des recours sur permis de construire ainsi qu'à des indemnités dues en cas d'abandons d'opérations.

Au 31 décembre 2024, les provisions constituées à ce titre s'élèvent à 22 M€.

Opérations sur les instruments financiers de couverture

Couverture du risque de taux	2025	2026 à 2029	Au-delà	Total en EUR
Caps / Floors				
- sur actifs financiers	-	-	-	-
- sur passifs financiers	325	450	-	775
SWAPS				
- Swaps de changes	-	-	-	-
- Swaps de taux (a)	170	200	-	370

(a) concerne taux fixe payé de 370 millions d'euros

Engagements donnés hors bilan

Montants en milliers d'euros

Catégorie d'engagement	Montants des engagements par périodes				
	Montant au 31/12/N-1	Montant au 31/12/N	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)					
<u>Engagements de garantie (1)</u>					
- garanties locatives	44 072	50 439	12 130	23 373	14 936
- garanties de passif (2)	40 000	0	0	0	0
<u>Engagements contractuels divers</u>					
- achats irrévocables	490 000	280 000	280 000	0	0
- obligations en matière de provision retraite (IFC) (3)	0	0			
- autres engagements contractuels (4)	0	0			
- autres engagements commerciaux	0	0			
<u>Contrats de location simple</u>					
- locations simples (5)	14 347	10 821	2 898	6 114	1 809
A.Total engagements liés à l'exploitation	588 419	341 260	295 028	29 487	16 745
Cautions en garantie filiales	138 053	55 506	5 377	46 747	3 382
Lignes de crédit confirmées	0	0			
Lignes de crédit non mobilisées	0	0			
B.Total engagements liés au financement	138 053	55 506	5 377	46 747	3 382
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	726 472	396 766	300 405	76 234	20 127

(1) Par ailleurs, le Groupe accorde, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties décennales ou de bonne fin, qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Elles donnent alors lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

(2) Garantie : Néant

(3) Voir §§ - Principes, règles et méthodes comptables.

(4) Engagements liés à des ventes sous conditions résolutoires.

(5) Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes.

Engagements reçus hors bilan

Montants en milliers d'euros

Catégorie d'engagement	Montants des engagements par périodes				
	Montant au 31/12/N-1	Montant au 31/12/N	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus (à détailler)					
<u>Engagements de garantie (1)</u>					
- garanties locatives	7 041	7 637	1 143	6 494	0
- garanties de passif (2)	0	0			
<u>Engagements contractuels divers</u>					
- achats irrévocables	0	0			
- obligations en matière de provision retraite (IFC) (3)	0	0			
- autres engagements contractuels (4)	0	0			
- autres engagements commerciaux	0	0			
<u>Contrats de location simple</u>					
- locations simples (5)	0	0			
D.Total engagements liés à l'exploitation	7 041	7 637	1 143	6 494	0
Cautions en garantie filiales	570	0	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	739 675	761 766	44 766	717 000	0
Lignes de crédit non mobilisées	728 867	750 829	35 853	714 976	0
E.Total engagements liés au financement	1 469 112	1 512 595	80 619	1 431 976	0
F. Total autres engagements donnés	0	0	0	0	0
II. Total engagements reçus (D+E+F)	1 476 153	1 520 232	81 762	1 438 470	0

(1) Par ailleurs, le Groupe accorde, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties décennales ou de bonne fin, qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Elles donnent alors lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

(2) Garantie : Néant

(3) Voir §§ - Principes, règles et méthodes comptables.

(4) Engagements liés à des ventes sous conditions résolutoires.

(5) Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort à 370 K€..

Répartition du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Montants en milliers d'euros

Eléments	Global	Courant	Exceptionnel
Résultat net global	-80 463	-80 833	370
+ Réintégrations (y compris IS et RSP)	97 983	95 816	2 167
- Déductions	44 668	44 668	0
+ Résultat succursales étrangères			
Résultat fiscal avant amortissements réputés différés	-27 148	-29 685	2 537
+ / - Amortissement réputés différés créés pendant l'exercice			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et ARD	-27 148	-29 685	2 537
- Déficit antérieurs reportables et ARD			
Résultat fiscal après imputations	-27 148		
Impôt sur les sociétés (y compris contributions additionnelle et exceptionnelle)	0		

Variation de l'assiette d'impôts différés

Montants en milliers d'euros

Charges non déductibles temporairement	Montants début de l'exercice	Fusions absorption	Variation de l'exercice	Montants à la fin de l'exercice
Participations	0		0	0
Contribution sociale de solidarité sur les sociétés	2 516		640	1 876
Effort de construction	459		41	418
Provision pour indemnités de fin de carrière	13 326		1 909	11 417
Autres provisions	98 788		-21 884	120 672
Autres charges à déductibilité différée	6 736		-181	6 917
Total Bases impôts différés actif	121 825	0	-19 475	141 300

Il n'existe pas de bases d'impôts différés passif.

Effectif moyen employé pendant l'exercice

Catégories	N	N-1
Cadres	921	1 114
Employés, techniciens et agents de maîtrise	159	249
TOTAL	1 080	1 363

Rémunérations des organes d'administration et de direction

Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres de la Direction s'élève à 1 531 196 € dont 1 283 649 € de rémunération de base et 247 547 € de rémunération variable payée au début de 2025 et liée aux performances réalisées en 2024.

Jetons de présence alloués aux Administrateurs et Censeurs : Néant.

NEANT

Quotes-parts de résultats faits en commun

Montants en milliers d'euros

Nom des sociétés	Quotes-parts positives	Quotes-parts négatives
SCCV LANDY ZC5A	36 424	
SCCV SARTROUVILLE IMPULSION	1 903	
SCCV SENSORIUM BUREAUX	1 757	
SCCV 2022 LBM DESCARTES	1 487	
SCI NANTERRE COMMERCE	1 203	
SCCV MARSEILLE SWITCH	1 197	
SCCV STRASBOURG MARSEILLAISE 1	1 130	
SCCV SARTROUVILLE ZACHARIE	1 053	
SNC PRS 2		1 031
SCCV CHAMPIGNY JAURES		1 257
SNC CEREP PABLO		2 947
SCCV MALAKOFF GABRIEL		5 008
SOMME DES AUTRES QUOTES PARTS INFERIEURES A 1 000 K€	9 259	5 236
TOTAL	55 413	15 479

Seuls les montants significatifs (supérieurs à 1 000 K€) sont détaillés dans ce tableau.